

DEPARTEMENT DES BOUCHES DU RHONE
ARRONDISSEMENT D'ARLES
COMMUNE DE MOLLEGES

Conseillers en exercice : 23
Présents : 23
Représentés : 00
Votes pour : 23
Votes contre : 00
Abstention : 00

Séance du 23 avril 2026

Date de convocation : 17 avril 2026

Objet : Election des délégués aux organismes intercommunaux – Annule et remplace la délibération n° 2026-04-02-07

N°2026-04-23-02

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six et le vingt-trois avril à vingt heures trente-cinq, le Conseil Municipal de la Commune de Mollégès, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Madame Corinne CHABAUD, Maire. Monsieur Benoit FABRE a été élu secrétaire de séance.

Présents : Tous les Conseillers Municipaux.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de procéder aux élections des délégués auprès des organismes intercommunaux.

Résultat des élections :

S.I.I.S.C.O. : titulaires : Patrick MARCON – Evelyne FAURE

S.I. Canal des Alpines : titulaires : Vincent FAURE – Frédéric FABRE

Régie des eaux Terre de Provence : titulaire : Vincent FAURE

S.I. de l'Anguillon : titulaires : Vincent FAURE- Gille CASTEAU

TE 13 : titulaire : Patrick MARCON – Suppléant Michel MANOTE

C.N.A.S. : Titulaire : Evelyne FAURE

Ministère de la Défense : Titulaire : Serge MARUZZO

Office Tourisme Intercommunal : Titulaire : Patrick MARCON

SIVU Relais Alpilles Montagnette (RAM) : Titulaires : Benoit FABRE, Carole MAUREL – suppléants : Audrey VERNET, Sandrine DESSAUD

Délibéré en séance, les mois, jour et an que dessus,
Ont signé au registre les membres présents.

A Mollégès, le 23 avril 2026
Corinne CHABAUD
Maire de Mollégès

